



# Lignes directrices : Subventions pour la création théâtrale francophone

## Description du programme

Le programme de Subventions pour la création théâtrale francophone de Théâtre Action en partenariat avec le Conseil des arts de l'Ontario vise à soutenir les artistes francophones de l'Ontario dans le développement de nouvelles œuvres théâtrales. Ce programme met l'accent sur la création artistique, en offrant un financement essentiel pour explorer, écrire, et développer des idées innovantes dans le domaine du théâtre.

## Détails sur les subventions

- Montant de la subvention : 2 000 \$ (artiste unique), 2500 \$ (plusieurs artistes).
- Nombre de projets sélectionnés : 14 à 18 projets au total.

## Qui peut soumettre une demande?

- Artistes individuel·le·s francophones professionnel·le·s ou en début de carrière résidant en Ontario.
- Les groupes ad hoc et les collectifs de théâtre sans but lucratif composés d'artistes professionnel·le·s du théâtre et dont au moins 50 % des membres résident en Ontario.

## Types de projets non admissibles :

- Les activités se déroulant à l'extérieur de l'Ontario.
- Les productions complètes et les tournées.
- Les projets de compagnies ou organismes constitués en société.
- Les œuvres dont la langue principale n'est pas le français.
- Les projets communautaires, ainsi que les projets liés aux études.
- Les activités de collecte de fonds.
- Les dépenses d'immobilisations, telles que l'achat, la location ou la rénovation de bâtiments, ainsi que l'achat d'équipements.

## Comment faire une demande :

### Rassembler l'ensemble des éléments suivants :

- Préparez les éléments suivants pour votre dossier :
  - Une description détaillée du projet (objectifs, vision artistique, étapes).
  - Un budget prévisionnel précisant l'utilisation des fonds.
  - Un CV ou une biographie artistique mettant de l'avant votre expérience dans le domaine du théâtre. (maximum 3 pages ou 1000 mots)
  - Une biographie des autres artistes impliqué·e·s, s'il y a lieu (maximum 250 mots chacune)
  - Fournissez au moins 1 exemple artistique du projet en cours ou de travaux antérieurs (obligatoire, 5 minutes maximum de matériel à visionner, à écouter ou à lire). Choisissez parmi les types d'exemples artistiques suivants selon la nature de votre projet :
    - Vidéo (2 exemples maximum); Audio (2 exemples maximum), Images numériques (10 maximum); Manuscrits de matériel littéraire, etc. (2 fichiers, maximum, 10 pages maximum au total)

### Soumettre la demande :

Complétez et envoyez votre demande directement via le formulaire en ligne entre le 1er et le 29 mai 2025.



# Lignes directrices : Subventions pour la création théâtrale francophone

## Évaluation et sélection

Les demandes soumises au programme seront évaluées par un comité d'évaluation composé de membres de l'équipe de Théâtre Action, pouvant être accompagnées d'autres personnes expertes du milieu théâtral franco-ontarien. Ce comité vise à assurer une évaluation juste et équilibrée grâce à la combinaison des connaissances internes et des perspectives externes.

Chaque projet sera examiné en fonction des critères suivants :

- **Qualité artistique** : L'originalité et l'innovation de la démarche artistique seront au cœur de l'évaluation. Le comité portera une attention particulière à la vision créative et à la manière dont le projet enrichit le paysage théâtral francophone.
- **Innovation** : Les projets proposant des approches nouvelles, des expérimentations artistiques ou des idées audacieuses seront valorisés.
- **Faisabilité** : La clarté et la cohérence du plan de réalisation, ainsi que la gestion réaliste du budget, garantiront la viabilité du projet.
- **Impact potentiel** : Le projet doit contribuer à la vitalité du théâtre francophone en Ontario,, notamment en renforçant la communauté artistique ou en s'adressant à de nouveaux publics.

Chaque proposition sera évaluée dans une perspective globale, en tenant compte de sa capacité à contribuer au développement du milieu théâtral francophone de l'Ontario tout en reflétant sa pluralité et sa richesse.

Dans la mesure du possible, les personnes candidates recevront une réponse au courant du mois de juin 2025.

**Engagement envers la diversité** : Théâtre Action s'engage à soutenir une pluralité de voix et de perspectives dans le théâtre francophone. Les artistes issu·e·s de communautés sous-représentées sont encouragé·e·s à soumettre leurs projets.

## Exigences en matière de rapport final

Si vous obtenez une subvention, vous devez achever le projet et soumettre un rapport final avant le 31 mars 2026.

Vous devrez inclure dans votre rapport final :

- Une description du projet entrepris et ses résultats, y compris des détails sur les changements approuvés ou mineurs apportés au contenu de la demande initiale.
- Le budget final.
- Un extrait du projet développé.
- Une explication ou de la documentation détaillant la manière dont vous avez respecté ou comptez respecter les exigences en matière de reconnaissance du financement pour les subventions de projets.

## Contact pour des questions ou un accompagnement

Si vous avez des questions sur le processus de demande ou si vous avez besoin d'un soutien technique pour compléter votre dossier, contactez-nous : Antoine Côté Legault, Dramaturgie et développement [dramaturgie@theatreaction.ca](mailto:dramaturgie@theatreaction.ca)